



HAL
open science

La fabrication des carrières migratoires des footballeurs africains. Le cas des joueurs béninois partis gagner leur vie en France

Claude Lafabrègue, Arafat Tabé, Boris Helleu

► To cite this version:

Claude Lafabrègue, Arafat Tabé, Boris Helleu. La fabrication des carrières migratoires des footballeurs africains. Le cas des joueurs béninois partis gagner leur vie en France. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2013, Mémoires et migrations en Afrique de l'Ouest et en France, 29 (1), pp.157-178. 10.4000/remi.6325 . hal-02095755

HAL Id: hal-02095755

<https://hal.science/hal-02095755>

Submitted on 10 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Revue européenne des migrations internationales

vol. 29 - n°1 | 2013

Mémoires et migrations en Afrique de l'Ouest et en
France

La fabrication des carrières migratoires des footballeurs africains. Le cas des joueurs béninois partis gagner leur vie en France

Claude Lafabrègue, Arafat Tabé et Boris Helleu



Édition électronique

URL : <http://remi.revues.org/6325>

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2013

Pagination : 157-178

ISBN : 979-10-90426-07-8

ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Claude Lafabrègue, Arafat Tabé et Boris Helleu, « La fabrication des carrières migratoires des footballeurs africains. Le cas des joueurs béninois partis gagner leur vie en France », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 29 - n°1 | 2013, mis en ligne le 01 mars 2016, consulté le 04 janvier 2017. URL : <http://remi.revues.org/6325> ; DOI : 10.4000/remi.6325

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Université de Poitiers

❖ Note de recherche

La fabrication des carrières migratoires des footballeurs africains. Le cas des joueurs béninois partis gagner leur vie en France

❖ Claude Lafabrigue¹, Arafat Tabé² et Boris Helleu³

Le football a eu très tôt un lien avec l'expérience migratoire. Toutefois, qu'il s'agisse des Britanniques ou des Suisses qui l'ont introduit en divers pays européens à la fin du XIXe siècle, ou des quelques Africains qui s'y adonnent en Europe au début du XXe siècle, le sport n'est pas à l'origine de l'émigration de ces jeunes gens issus de familles aisées (Deville-Danthu, 1997 ; Lanfranchi et Taylor, 2001). L'arrivée sur le vieux continent des premiers « migrants avec la balle »⁴ en provenance d'Afrique est plus tardive. En France, elle fait suite à la création du championnat professionnel en 1932. Ils ne sont alors qu'une poignée, puis une quarantaine après-guerre (Dietschy, 2010). Leurs migrations n'acquiescent un caractère notable qu'à la fin des années 1990. En octobre 2009, ils sont soixante-huit en Ligue 1 (Besson *et al.*, 2010). On en trouverait bien plus en France si l'on pouvait compter ceux qui évoluent dans les divisions inférieures où l'activité sportive donne lieu à des échanges marchands.

Cet essor fait suite à des bouleversements structurels qui résultent des décisions prises par les instances internationales du football. Celles-ci ont fortement accru les possibilités pour les joueurs africains expatriés de briller dans leur sélection nationale, en levant au début des années 1980 les restrictions

1 Maître de Conférences, Information, Centre d'Étude Sport et Action Motrice, EA 4260, UFR STAPS, Université de Caen Basse-Normandie, Campus II, Boulevard Maréchal Juin, 14032 Caen cedex ; claude.lafabrigue@unicaen.fr

2 Étudiant diplômé, Master 2 recherche, Centre d'Étude Sport et Action Motrice, EA 4260, UFR STAPS, Université de Caen Basse-Normandie, Campus II, Boulevard Maréchal Juin, 14032 Caen cedex ; raphtabe2002@yahoo.fr

3 Maître de Conférences, Information, Centre d'Étude Sport et Action Motrice, EA 4260, UFR STAPS, Université de Caen Basse-Normandie, Campus II, Boulevard Maréchal Juin, 14032 Caen cedex ; boris.helleu@unicaen.fr

4 Traduction de « *migrants moving with the ball* » (Lanfranchi et Taylor, 2001). Cette expression désigne les migrants qui ont quitté leur pays dans le but de gagner leur vie en jouant au football.

qui les empêchaient de représenter leur nation dans les grandes compétitions⁵ et en élargissant le nombre d'équipes africaines qualifiées à la phase finale de la Coupe du Monde. Toutefois, ce changement de politique n'aurait pas eu un tel effet si sa portée n'avait pas été amplifiée par les décisions de justice et les accords internationaux qui ont assoupli entre 1995 et 2005 les quotas limitant dans chaque club des pays de l'Union européenne le nombre de ressortissants extracommunautaires autorisés à jouer⁶.

Prenant acte de la multiplication du nombre de places offertes aux sportifs africains dans le football européen, cet article entend contribuer à la compréhension des conditions sociales qui favorisent les chances d'émigration des joueurs originaires de ce continent. Son champ d'analyse a été réduit aux footballeurs partant du Bénin, un pays dont la situation est singulière par rapport à celles que connaissent d'autres pays africains plus en vus, sachant que son football occupe historiquement un rang sportif très faible dans la hiérarchie internationale. Notre investigation concerne six joueurs arrivés en France entre 1998 et 2007 avec l'intention d'y vivre de leurs talents sportifs. On verra que leur principal point commun réside dans la modestie de leur palmarès, qui les tient éloignés de l'élite du football international.

L'étude des biographies de ces joueurs ordinaires, c'est-à-dire de footballeurs qui sont hautement substituables les uns aux autres sur le marché du travail sportif, sera interprétée en termes de carrière. Introduit par Hughes (1955) et Becker (1985), ce concept entretient une affinité avec la conception meadienne de la vie en société. Pour Georges Herbert Mead (1963), la société est le produit des actions collectives, dont la clé de voûte se situe dans l'interprétation toujours recommencée des conduites d'autrui. Puisqu'il n'existe pas, selon lui, d'accord préétabli sur la signification que revêt une action, alors celle-ci se charge de sens dans le cours même de sa réalisation, à mesure que ceux qui l'effectuent se coordonnent avec d'autres. Avec le concept d'ajustement, Becker situe, lui aussi, le pivot de la vie sociale au niveau des interactions symboliques, dont on étendra le périmètre à leurs prolongements réflexifs, si l'on veut bien considérer que les gens « font ce qu'ils font avec un œil sur ce que les autres ont fait, sont en train de faire ou sont susceptibles de faire dans le futur » (Becker, 1985 : 205). En accord avec ce postulat, la sociologie interactionniste accorde une place centrale à la dimension temporelle des conduites. En conséquence, elle aborde toute pratique comme un processus social, qu'il faut envisager en tant qu'une succession d'événements ou d'actions qui se transforment dans le cours même de leur déroulement.

5 En 1982, la Confédération africaine de football (CAF) décide de supprimer les règles qui interdisent, tout d'abord, puis limitent, un peu plus tard, la participation des footballeurs africains expatriés à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) alors que, de son côté, la FIFA accorde aux fédérations africaines le droit d'exiger des clubs-employeurs qu'ils mettent à leur disposition leurs joueurs lors des compétitions opposant les sélections nationales (Dietsch, 2010).

6 En 1995, la Cour européenne de justice a imposé l'application du principe de libre circulation des travailleurs aux sportifs ressortissants d'un pays de l'Union européenne. La jurisprudence établie à propos des cas Malaja en 2002, Kolpak en 2003, Simutenkov en 2005 et l'accord de Cotonou, en vigueur depuis 2003, l'ont étendu aux ressortissants des États ayant signé un accord d'association ou de coopération avec l'UE, soit plus de quatre-vingt-dix pays.

Cette orientation a conduit Becker à forger un modèle d'analyse dont l'idée directrice est que les comportements se développent selon une séquence ordonnée composée de plusieurs étapes, chacune d'elles requérant une explication spécifique, parce que mue par des facteurs qui lui sont propres. Pour être en phase avec ce cadre théorique, la compréhension d'une conduite, observée à un moment donné, exige de remonter à rebours son déroulement, en tenant compte de tous les changements qui se sont produits, au fil du temps, dans les actes et les pensées de ceux qui l'ont accomplie. Appliqué aux migrations (Martiniello et Rea, 2011), ce modèle conduit à examiner la façon dont se construit une carrière de migrant en notant, sur le plan objectif, les différentes positions, économiques, spatiales et juridiques, qu'il occupe en se déplaçant d'un pays à un autre, et en relevant, sur le plan subjectif, les significations que prend à ses yeux sa situation à mesure que ses espoirs se confrontent aux réalités de l'expérience migratoire. On se doit donc d'être attentif autant aux changements corrélatifs de position objective et de perspective subjective qu'aux facteurs qui les déterminent.

En effet, dans les travaux pionniers portant sur les métiers, le concept de carrière est conçu comme un connecteur multi-niveaux voué à articuler une microsociologie et une macrosociologie s'efforçant d'élucider les facteurs structurels qui pèsent sur les interactions au travers desquelles chacun se fabrique un chemin à l'intérieur d'un espace professionnel. En faisant une large place aux espaces transnationaux (Faist, 2000), les études sur les migrations internationales ont contribué à la prise en compte d'un niveau intermédiaire, d'ordre méso-social, sur lequel portera l'essentiel de notre attention. Il s'agira, plus spécialement, de réfléchir à l'impact que peut avoir l'inscription des joueurs dans le milieu du football sur la genèse et le déroulement de leur carrière migratoire. À cet égard, l'enquête dont on rend compte ici s'est intéressée à la place qui revient, d'une part, aux initiatives informelles par rapport aux relations sociales faisant l'objet d'une formalisation (contrat, charte, loi, etc.), et, d'autre part, aux communautés restreintes fondées sur la solidarité par rapport aux circuits économiques visant au placement des joueurs dans les clubs-employeurs. Cette double distinction se trouve condensée dans le concept de réseaux migrants (Massey *et al.*, 1993), lequel désigne « l'ensemble des liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants, et les non migrants dans les espaces d'origine et de destination, à travers les liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée » (Potot, 2006 : 49). Son intérêt est double sur le plan théorique. Tout d'abord, il souligne combien les transactions marchandes peuvent être encadrées dans des chaînes de relations qui ne sont pas directement économiques et qui, néanmoins, modèlent et soutiennent les comportements sur le marché du travail, comme l'ont montré Granovetter (1985) et Portes (1995), ainsi que Mc Govern (2002) à propos de l'aire de recrutement des clubs de football anglais. Ensuite, il permet d'attribuer aux migrations un caractère relativement endogène. On peut, en effet, les concevoir comme des processus auto-entretenus de par l'existence même de ces réseaux : ceux-ci constituent des foyers de motivation pour de nouveaux prétendants à la migration, ils servent de véhicules d'informations et de têtes de pont pour les nouveaux migrants (Poli, 2010), leur fournissent à leur arrivée une assistance matérielle et financière (Hily *et al.*, 2004) et un soutien affectif.

Cet article débute par la description de l'espace du football marchand à l'intérieur duquel se déploient les mobilités des joueurs, laquelle est, en tout état de cause, un préalable nécessaire à une bonne compréhension de la fabrication de leurs carrières migratoires. La seconde partie traite de la méthode employée lors de l'enquête. La dernière partie rend compte de ses résultats en faisant état des étapes successives que ces joueurs empruntent depuis leurs premières expériences sportives en Afrique jusqu'au moment où ils se lancent en Europe et y débutent leur activité de footballeur en France.

Les migrations internationales dans l'espace du football marchand

Le poids des structures économique-institutionnelles

La multiplication des opportunités pour les joueurs africains de vivre de leurs talents en Europe est redevable de la libéralisation qui a touché le sport depuis quinze ans et des inégalités sociales structurant le football marchand, qui en ont été largement amplifiées.

Au premier rang figurent celles qui résultent des rapports de domination caractéristiques de l'économie-monde capitaliste, théorisée par Wallerstein (2009) dans le sillage de Braudel (1985). Cette théorie met l'accent sur l'hégémonie qu'exercent les pays du centre sur les régions périphériques, qui se voient assignées la tâche de satisfaire les besoins économiques des premiers à des conditions très défavorables, tant pour les entrepreneurs que pour les travailleurs. Ces rapports n'épargnent pas les marchés du sport. S'agissant du football, la majeure partie des recettes est drainée par cinq championnats situés en Europe de l'Ouest (Bourg et Gouguet, 2007), bien que des marchés secondaires aient émergé dans d'autres parties du monde ces dernières années (Japon, Amérique du Nord, Émirats du golfe Persique, Russie). En revanche, le football africain a un poids économique négligeable : en 2009, il représentait moins de 0,5 % des recettes mondiales⁷. Toutefois, l'Afrique ne forme pas un espace homogène de ce point de vue (Lanfranchi et Taylor, 2001). Une poignée de clubs au Maghreb, en Égypte et en Afrique du Sud sont suffisamment riches pour exercer une attraction sur tout le continent. La quinzaine des autres pays africains qui composent la bande la plus périphérique du football marchand, fournissant en abondance l'Europe en main-d'œuvre à bas coût et, de plus en plus, les pôles secondaires situés en Asie (Poli, 2009), est beaucoup plus pauvre. On en jugera par la situation du football au Bénin.

Jusqu'en 2009, le championnat de première division s'est déroulé sous couvert du statut amateur, même s'il comportait déjà des échanges intéressés entre joueurs et dirigeants. Toutefois, les sommes en jeu étaient bien modestes, même au regard des usages en cours dans d'autres pays africains⁸. Ces gratifications pouvaient prendre la forme d'avantages en nature, comme un emploi dans

7 www.elwatan.com, du 10/06/2010.

8 À la fin des années 2000, les joueurs les mieux payés gagnaient l'équivalent de 8 000 € par mois au Congo (www.slateafrique.com), 6 000 € en Algérie (www.elwatan.com), 2 650 € au Maroc (www.lematin.ma), moins de 700 € en Côte d'Ivoire (www.sport-ivoire.ci).

une entreprise publique ou une parcelle de terre, d'indemnités de subsistance ou de rémunérations s'étalant entre 40 000 F CFA (61 €) et 75 000 F CFA (114 €) dans les gros clubs, pour atteindre exceptionnellement 200 000 F CFA (305 €), soit cinq fois le revenu moyen à Cotonou. Même dans ce cas de figure, ces montants étaient infimes comparés aux salaires versés à l'élite du football en Europe. Ainsi, en 2004, les vedettes béninoises recevaient huit cents fois moins que le joueur le mieux payé du Championnat de France.

Les mesures facilitant la circulation des joueurs en Europe se sont aussi traduites par un renforcement de la segmentation du marché du travail au cœur même du vieux continent (Bourg et Gouguet, 2007 ; Lanfranchi et Taylor, 2004), accroissant du même coup les inégalités entre joueurs et entre clubs, dont les footballeurs africains font souvent les frais. La localisation des clubs où exercent les éléments de la sélection du Bénin (Figure 1) illustre bien la situation que vivent, à cet égard, les joueurs africains expatriés : lorsqu'ils quittent les championnats de premier niveau d'Afrique pour l'Europe, ils sont peu nombreux à pouvoir accéder durablement aux ligues majeures (Angleterre, Italie, Espagne, Allemagne, France). Ils sont plutôt recrutés dans ces pays par des clubs de troisième zone, là où les salaires sont les plus bas et la précarité la plus grande (Poli, 2004), ou bien parviennent à rejoindre l'élite de ligues européennes un peu moins cotées comme en Turquie, quand il ne s'agit pas de ligues professionnelles marginales (pays scandinaves, Écosse, Irlande, Suisse, pays de l'Est).

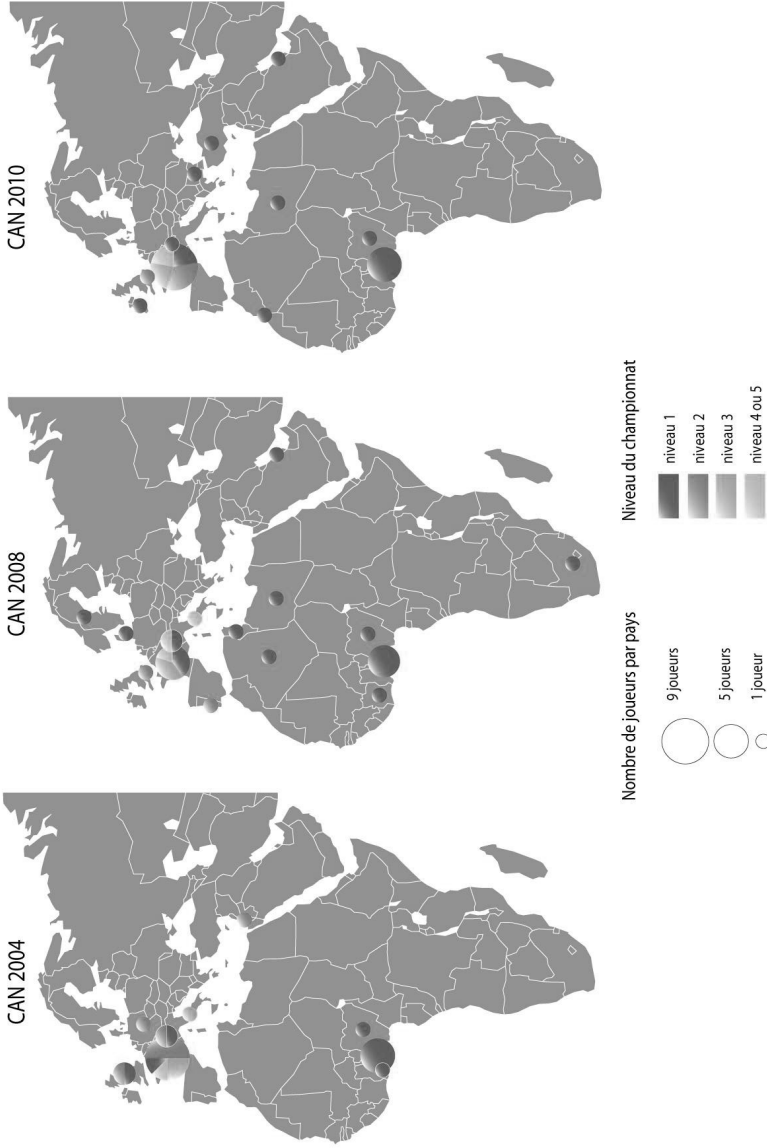
La faiblesse des explications se situant à un niveau macrosociologique est de négliger les médiations qui rendent possible la rencontre entre une demande de travail pour une main-d'œuvre immigrée, au nord, et une offre de travail, au sud, impliquant l'émigration vers le centre économique du football marchand. Il importe donc de faire apparaître les facteurs relationnels qui, en mettant en mouvement ces structures, interviennent dans la construction d'opportunités économiques opérant au travers des migrations internationales.

Les stratégies économiques des clubs relevant de l'espace central du football marchand

Une première approche consiste à rapporter les migrations sud-nord aux stratégies menées par les acteurs économiques depuis le centre du football marchand. Poli, Ravenel et Besson (2010) notent que pour faire face à l'inflation des salaires consécutive à la concurrence que se livrent les clubs les plus riches afin d'attirer les meilleurs internationaux et à l'expatriation de très nombreux footballeurs français, les équipes de second rang de l'hexagone⁹ ont délocalisé le recrutement des joueurs dans les pays à bas coût. Parallèlement, elles ont développé une activité spéculative sur les opérations de cession des joueurs, visant à faire une plus-value lors de leur revente. De fait, elles se situent souvent au départ des chaînes de valeur ajoutée que forment les transferts en cascade dont font l'objet les footballeurs provenant d'Afrique et d'Amérique latine. C'est dire si leurs stratégies commerciales sont pour beaucoup dans la formation d'espaces sociaux transnationaux (Faist, 2000), qui font office de véritables canaux migratoires par où circulent les joueurs (Poli, 2010).

⁹ Il s'agit de la quinzaine d'équipes de Ligue 1 disposant de moyens financiers bien plus limités que ceux que possède la poignée de clubs les plus riches de France et des clubs de Ligue 2 les mieux dotés.

Figure 1 : Répartition des joueurs de l'équipe nationale du Bénin en fonction de la localisation de leur club lors de trois phases finales de la Coupe d'Afrique des Nations



Source : Boris Helleu, 2010. Fait avec Philcarto (<http://philcarto.free.fr>).

Les circuits économiques ou les réseaux transnationaux de transfert

On vient de signaler l'action prépondérante des firmes du centre, qu'il s'agisse des clubs ou des sociétés d'agents de joueurs, dans la mise en place de circuits économiques reliant l'Europe à l'Afrique. Ces circuits économiques transnationaux sont très présents au Maghreb mais également, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Cameroun et au Sénégal, par exemple, et pas seulement à l'initiative de clubs français (Poli, 2004 et 2005 ; Boli, 2010a et b). D'un pays à l'autre, ce sont à peu près toujours les mêmes types d'acteurs qui sont à l'initiative de ce maillage commercial. Des joueurs africains ayant évolué naguère en France ou d'anciens coaches français ayant entraîné des équipes africaines mettent à profit les liens qu'ils ont conservés avec leurs anciens clubs pour faire venir en France des joueurs africains qu'ils estiment prometteurs. Certains clubs installent en Afrique des centres de formation ou bien y établissent des partenariats. D'autres structures de formation voient le jour à l'initiative d'entraîneurs français, Jean-Marc Guillou faisant figure de pionnier suite à la création en 1994 de l'académie MimoSifcom en collaboration avec l'ASEC Abidjan, ou d'anciens joueurs africains qui s'installent au Sénégal, au Cameroun, au Mali et passent des accords de transferts préférentiels avec des clubs européens. En Côte d'Ivoire, ces académies foisonnent. À Yopougon, une commune populaire d'Abidjan, on dénombrait plus de cent académies ayant une activité régulière en 2001 (Poli, 2002). On doit également compter avec les hommes d'affaires africains, tel Gilbert Kadji créant en 1995 à Douala la Kadji Sports Academy alors qu'il était propriétaire de deux clubs européens, le FC Sion en Suisse et le FC Rouen en France. D'autres tirent avantage des collaborations qu'ils établissent avec des agents de joueurs rayonnant en Afrique, souvent d'anciens joueurs reconvertis. Enfin, certains clubs envoient en repérage des recruteurs ou tissent des relations avec des correspondants sur place, qu'ils chargent de couvrir les regroupements sportifs en Afrique afin de repérer des talents en devenir, quand ils ne suscitent pas eux-mêmes ces rassemblements (tournées de préparation et camps d'entraînement des clubs européens, tournois et stages de détection destinés aux joueurs locaux, etc.), tous ces événements présentant l'avantage de fournir, du côté de l'offre comme de celui de la demande de travail sportif, autant d'occasions possibles de mise en relation.

Le Bénin, quant à lui, semble très peu connecté au centre économique du football marchand. Lors de la saison 2008/2009, on compte un seul agent de joueurs licencié auprès de la fédération béninoise et sept à huit académies de football, toutes ayant moins de dix ans d'âge. Mise à part une participation à quelques tournois internationaux, leur activité se tourne vers l'intérieur du pays de façon à alimenter les équipes du championnat national. Deux seulement ont commencé à tisser sur le plan international quelques menus liens commerciaux afin d'exporter leurs meilleurs éléments dans des championnats plus cotés. En outre, aucun club béninois ne semble avoir établi de pareils partenariats avec une équipe européenne.

Hypothèses et méthode

Si en 2009 le football béninois ne semble relier à aucun réseau permanent de transfert menant en Europe, il le doit sans doute à sa faible cote sportive. En janvier 2009, l'équipe nationale A est classée au quatre-vingt-dix-neuvième rang, ses meilleurs résultats consistant en deux qualifications à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) tandis que jamais un club béninois n'a brillé dans une compétition continentale. L'hypothèse pour expliquer ces expatriations sportives partant du Bénin vers la France est qu'une des conditions rendant possible et pensable de tels projets migratoires est d'accéder à des compétitions de niveau international, donnant ainsi aux joueurs une visibilité suffisante pour les mettre en contact avec les réseaux transnationaux de transfert. Toutefois, l'emprise des circuits ne doit pas faire oublier les liens que les joueurs sont capables d'établir par eux-mêmes, par-delà les frontières, avec d'autres acteurs en vue de vivre de leurs talents sportifs en Europe. Il n'est pas dit que les migrations sportives entreprises depuis un pays occupant une place aussi périphérique dans l'espace du football marchand puissent se passer des relations de solidarité qui se nouent en marge des activités instrumentales qui sont au cœur de ces circuits, ne serait-ce que pour faire face aux difficultés qui sont en mesure de contrarier en cours de route leurs espoirs de réussite sportive.

La méthode mise en œuvre a consisté, pour l'essentiel, à procéder à une enquête biographique, conduite en avril et mai 2009 par un enquêteur béninois auprès de six joueurs partis gagner leur vie en France après avoir évolué en première division au Bénin. L'échantillon a été constitué en utilisant le procédé dit de la « boule de neige » : l'enquêteur a obtenu d'un ami journaliste les coordonnées d'un footballeur professionnel béninois ayant joué en France, lequel a consenti à lui communiquer les numéros de téléphone de deux joueurs évoluant dans l'hexagone, ces derniers ayant fait de même, et ainsi de suite.

Un seul d'entre eux évolue en ligue professionnelle tandis que trois autres se situent à un niveau les autorisant à signer un contrat avec leur club, les deux derniers jouant dans des divisions officiellement amateurs. Les entretiens ont été conduits de manière à établir dans quelle mesure le déroulement de leurs carrières migratoires résulte des liens sociaux qu'ils ont noués, en Afrique et en France, via la pratique du football. Aussi, les relations entretenues avec leur proche parenté, quand ils exerçaient sur le continent africain ou une fois installés dans l'hexagone, n'ont-elles pas été placées au premier plan de l'enquête. Ces entretiens ont été complétés par la consultation de la presse en ligne, des sites internet et des blogs spécialisés (voir Tableau 2), qui a permis de mieux connaître les caractéristiques du football béninois : la composition et les performances des sélections nationales, son organisation, en particulier sur le plan économique, et la situation que connaissent, en général, les joueurs béninois expatriés. On a pu ainsi étoffer la connaissance des parcours des six footballeurs interviewés (en obtenant des informations supplémentaires sur la position occupée par l'un ou l'autre dans une équipe, les sollicitations adressées par des clubs étrangers, les périodes d'inactivité, leur absence de la sélection nationale, etc.) et constater que les situations qu'ils avaient décrites n'avaient rien d'extraordinaire, sur le plan empirique, mais qu'elles étaient bien souvent le lot des joueurs arrivant du Bénin sur le sol européen.

Tableau 1 : Profil des six joueurs interviewés au premier semestre 2009

Joueurs	Âge	Métiers des parents	Fin d'études	Situation matrimoniale	Durée de séjour en France	Situation professionnelle	Niveau sportif actuel*
J. 1	24 ans	Commerçants de denrées alimentaires sur un marché	En cinquième	Marié, un enfant	5 ans	Footballeur salarié sous contrat	3 ^e
J. 2	24 ans	Vendeurs de produits alimentaires sur un marché	En cours de déscolarisation après le CM2 jusqu'en troisième	Célibataire	2 ans	Footballeur salarié sous contrat	1 ^{er} et 4 ^e
J. 3	22 ans	Restaurateurs employant deux salariés	En terminale	Célibataire	4 ans	Footballeur salarié sous contrat	3 ^e
J. 4	22 ans	Père : enseignant, mère : commerçante en produits cosmétiques	Deuxième année à l'université	Célibataire, logé chez un ami	4 ans	Footballeur salarié hors contrat	5 ^e
J. 5	31 ans	Père : directeur technique au ministère des Sports, mère : fonctionnaire à l'Office Béninois de Sécurité Sociale	Arrêt après la seconde au Bénin. Obtention du Baccalauréat en France	Marié	11 ans	Footballeur appointé hors contrat et commerçant	4 ^e et 6 ^e
J. 6	30 ans	Père : officier dans l'armée, mère : commerçante au détail en produits alimentaires	En fin de troisième	Célibataire, en colocation avec un ami	9 ans	Footballeur appointé hors contrat et aide d'un commerçant	7 ^e

* 1^{er} niveau : Ligue 1, 2^e niveau : Ligue 2, 3^e niveau : National, 4^e niveau : Championnat de France Amateur, 5^e niveau : CFA2, 6^e niveau : plus haute division régionale.

Tableau 2 : Blogs, sites spécialisés et titres en ligne les plus utilisés

Blogs	Adresse	Auteurs (journalistes)
	http://aubay.skyrock.com	Aubay-Rolland ZOHOUN
	http://marechaladenon.skyrock.com	Léonce AÏSSOUNON
	http://www.229foot.com	Joël ADJANOHOON
	http://bjfoot.com	Géraud VIWAMI
Sites	Adresse	Propriétaires
	http://www.footmercato.net	Société Adversport France
	http://www.foot-national.com	Société Foot National
	http://fr.fifa.com	Fédération Internationale de Football-Association
Presse	Adresse	Titres
	http://www.quotidienlemeilleur.info	Le Meilleur
	http://www.lanouvelletribune.info	La Nouvelle Tribune
	http://www.leconfrere.com	Le Confrère de la Matinée
	http://www.aubenouvelle.net	Aube Nouvelle
	http://www.jeuneafrique.com	Jeune Afrique

La sélection nationale : un tremplin pour faire une carrière migratoire

Il s'agit maintenant d'examiner les différentes étapes franchies par les six footballeurs béninois, depuis leurs débuts dans le football en Afrique jusqu'à ce que leur projet de partir en Europe trouve une concrétisation en France.

De la découverte du football à l'accès à une première position honorable

Dans les grandes villes où se déroule leur enfance, que cela soit au Bénin ou en Côte d'Ivoire où les parents de trois d'entre eux ont émigré, très vite le temps qu'ils passent hors de l'école est en bonne partie occupé par les jeux de ballon. Pour l'heure, le football est pratiqué pour le seul plaisir du jeu, quand bien même le désir d'imiter les vedettes dont ils suivent les performances sportives à la télévision est déjà présent dans leurs rêves d'enfants. Ceci étant, c'est bien parce qu'ils y voient une occasion de s'amuser qu'ils désirent s'investir davantage dans ce sport. Ce faisant, ils en viennent à cheminer plus avant dans l'espace du football amateur, en tant qu'apprentis dans les centres de formation ou comme joueurs de club, ce qui les conduit, on le verra, à modifier par la suite la représentation qu'ils ont de leur activité comme d'eux-mêmes. Certaines conditions sociales se prêtent plus particulièrement au déroulement d'un tel processus, telle la moindre valorisation de l'instruction scolaire, comme l'a constaté Poli (2004) chez les footballeurs camerounais expatriés en Suisse. On notera, toutefois, que leurs parcours sont, de ce point de vue, relativement différenciés, ce qui leur donne à connaître des expériences quelque peu divergentes.

Deux d'entre eux (J. 1, J. 2) ont une scolarité secondaire en pointillés et donnent la priorité au football après le CM2 en prenant part avec leur équipe de quartier à divers tournois qui leur permettent de se faire remarquer. Peu après, ils sont recrutés dans des académies de football, chez eux, à Abidjan. Un autre

(J. 3) intègre très tôt le centre national du sport de haut niveau où il poursuit une scolarité aménagée jusqu'en terminale. Dès lors, tous trois vont s'engager encore davantage dans ce sport, non seulement parce qu'ils y consacrent désormais une grande partie de leur temps mais aussi parce qu'ils tirent une grande fierté d'avoir été sélectionnés parmi de nombreux postulants. Ils poursuivent ensuite leur apprentissage en multipliant vers seize ou dix-sept ans les matchs avec l'équipe de leur structure formatrice dans les divisions inférieures, ou avec l'équipe réserve d'un grand club ivoirien.

Chez les autres, la fréquentation du collège leur permet de se distinguer en participant au championnat national scolaire et, éventuellement, d'attirer sur eux l'attention des clubs civils de premier plan. Tous trois accèdent à une équipe sénior avant l'heure, vers l'âge de seize ans. À partir de ce moment, le football prend davantage de place dans leur vie.

Au cours de la première partie de leur parcours, tous en viennent à occuper quelques positions honorifiques dans l'espace du football amateur (vainqueur du championnat scolaire, meilleur buteur, intégration dans une sélection départementale, montée en division supérieure, etc.) qui les séparent, de fait et symboliquement, des joueurs du tout-venant. Même si leur approche du football n'est pas encore affranchie de tout dilettantisme, ces expériences sont loin d'être anodines car elles vont modifier leurs perspectives subjectives : elles leur confèrent du prestige personnel au sein de leur entourage et contribuent à accroître la valeur qu'ils accordent à leurs capacités sportives.

Premières consécration sportives en Afrique

Le recrutement dans un club de première division dans leur pays de résidence (en Côte d'Ivoire pour J. 1, J. 2 et J. 3, au Bénin pour J. 4, J. 5 et J. 6) constitue une première consécration de leurs parcours sportifs. Plus encore, c'est leur transfert dans une équipe de premier plan du championnat national qui leur ouvre de nouveaux horizons. Cet événement est vécu comme une promotion personnelle, d'autant plus si c'est un club auquel ils vouent une grande admiration qui est venu les chercher. Dès cet instant, ils ont l'impression d'être admis au sein de l'élite du football de leur pays. Ils ont alors entre seize et dix-neuf ans. Tous reçoivent par la suite de nouveaux honneurs sportifs, en remportant le titre de champion national, en terminant finalistes ou en gagnant la coupe nationale. Ces résultats amènent même quelques-uns d'entre eux à participer à des compétitions internationales en Afrique avec leur club (J. 2, J. 3, J. 5, J. 6).

Pour autant, leurs parcours sportifs sont contrastés au regard des conditions dans lesquelles ils exercent leur activité. Trois types de situations se dégagent. Deux d'entre eux (J. 1, J. 2) connaissent une rapide ascension sportive et économique après avoir été repérés par les dirigeants d'un des clubs les plus en vus du Bénin à l'occasion d'une tournée que ceux-ci ont organisée en Côte d'Ivoire à l'intention de leurs joueurs. Dès lors, ils jouissent d'un traitement de faveur au regard de ce que vivent la plupart des autres joueurs du Championnat béninois : logés par leur club, ils reçoivent un gros salaire, touchent des primes de matchs et, parfois, bénéficient de largesses de la part de spectateurs satisfaits de leurs performances.

Si d'autres interviewés (J. 4, J. 5, J. 6) ont un parcours sportif ascendant, les gains qu'ils retirent de leur activité sportive sont bien plus modestes. Il leur est alors essentiel de pouvoir bénéficier d'un appui en dehors de leur club afin de compléter des revenus qui seraient très insuffisants s'ils devaient uniquement compter sur eux pour subvenir à leurs besoins. Ainsi, le fait de travailler dans la gendarmerie ou de vivre avec sa famille d'origine, en tant que lycéen ou étudiant, leur assure une certaine protection.

Cette ascension sportive ne se fait cependant pas toujours avec une telle tranquillité. En l'absence de soutien économique, le dénuement matériel dans lequel ils se trouvent rend leur quotidien difficile. C'est le cas de J. 3 qui a laissé ses parents en Côte d'Ivoire pour rejoindre, au Bénin, son nouveau club qui tarde à lui faire signer un contrat et lui verser un salaire.

« Au début, quand je suis arrivé au Bénin, j'avais un peu de sous et après quelques mois, je n'avais plus rien. Mon président de club me donnait 5 000 F CFA (7,65 €) par semaine pour essayer de manger quoi parce que je n'étais pas encore sous contrat. Même le gars qui m'a amené au Bénin, lui aussi il n'avait rien, donc on se gérait avec les 5 000, c'était dur. [...] C'était la vraie misère. Tous les jours c'était gari [un dérivé du manioc] et sucre ».

Finalement, il touchera un revenu fixe de 35 000 F CFA (53,45 €)¹⁰ par mois auxquels s'ajouteront quelques primes de match, lui permettant de s'en sortir et de se consoler de sa situation au regard du sort plus dur qu'il sait être réservé aux joueurs dans bien d'autres clubs.

L'expérience qu'ils vivent en jouant en première division au Bénin est importante pour la suite de leur carrière, notamment pour ceux qui ne perçoivent pas un revenu au-dessus de la moyenne. C'est à ce moment-là qu'ils comprennent que ce n'est pas en restant au pays qu'ils pourront profiter de leurs talents sportifs pour améliorer leur situation économique. Sur ce plan, rien ne les sépare de leurs homologues ouest-africains (Boli, 2010a) ou des footballeurs algériens s'expatriant en France dès les années 1950 (Frenkiel, 2008). Quant aux deux autres joueurs qui sont tenus d'aider leur famille restée en Côte d'Ivoire (J. 1, J. 2), ils savent qu'ils disposent de moyens tout juste suffisants pour vivre en ville.

Contrastant avec leur expérience africaine, leur participation aux compétitions internationales, spécialement avec l'équipe du Bénin, modifie l'appréciation qu'ils portent sur la situation qu'ils vivent dans leurs clubs. Si tous sont appelés par le sélectionneur national peu après avoir accédé à un club de première division (voir Tableau 3), l'accès à ce niveau de compétition est un véritable tournant (Abott, 2001) dans leur carrière de footballeur car il transforme leur activité sportive, tant du point de vue de leurs conditions d'exercice que de la place qu'ils occupent dans l'espace du football marchand, et les perspectives subjectives qu'ils posent sur leur avenir économique, qu'ils lient de plus en plus au football.

¹⁰ En faisant l'hypothèse que les rémunérations ont progressé au même rythme que l'inflation depuis 2001, le revenu mensuel moyen à Cotonou en 2004, l'année de l'embauche de J. 3 dans un club de la capitale économique du Bénin, devait être aux alentours de 39 960 F CFA.

Tableau 3 : Carrière des six joueurs interviewés jusqu'au premier semestre 2009

Joueurs	Enfance passée à	Premier passage en sélection nationale A	Palmarès sportif avant le départ en France	Faits marquants une fois en France	Niveau sportif du 1 ^{er} club en France	Dernière situation professionnelle	Niveau sportif
J. 1	Abidjan (Côte d'Ivoire)	En 2004, alors dans une des meilleures équipes du football béninois	Finaliste du Championnat du Bénin, 3 ^e de la phase finale de la CAN* juniors, matchs en Coupe du Monde juniors	Phase finale de la CAN 2008	2 ^e et 5 ^e (réserve de L2)	Footballeur salarié sous contrat	3 ^e
J. 2	Abidjan (Côte d'Ivoire)	En 2006, alors dans l'équipe championne de Côte d'Ivoire	Champion de Côte d'Ivoire, matchs en Ligue africaine des Champions	Phase finale de la CAN 2008	4 ^e (réserve de L1)	Footballeur salarié sous contrat	1 ^{er} et 4 ^e
J. 3	San Pédro (Côte d'Ivoire)	En 2005, alors dans une des meilleures équipes du football béninois	3 ^e de la phase finale de la CAN juniors, matchs en Coupe du Monde juniors, Champion du Bénin, vainqueur de la Coupe du Bénin, matchs en Ligue africaine des Champions	Éliminatoires de la CAN 2004 et 2008	4 ^e	Footballeur salarié sous contrat	3 ^e
J. 4	Porto Novo (Littoral du Bénin)	En 2005, alors dans une équipe de première division au Bénin	Vainqueur de la Coupe du Bénin, 3 ^e de la phase finale de la CAN juniors, matchs en Coupe du Monde juniors		7 ^e	Footballeur salarié hors contrat	5 ^e
J. 5	Parakou (Nord du Bénin)	En 1997, alors dans une des meilleures équipes du football béninois	Champion du Bénin, participation à la Coupe d'Afrique des clubs champions	Éliminatoires de la CAN 1998 et 2004	4 ^e (réserve de L1)	Footballeur appointé sans contrat et commerçant	4 ^e et 6 ^e
J. 6	Parakou (Nord du Bénin)	En 2003, alors dans une des meilleures équipes du football béninois	Champion du Bénin, matchs en Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupe	Éliminatoires de la CAN 2004	4 ^e et 6 ^e	Footballeur appointé hors contrat et aide d'un commerçant	7 ^e

* CAN : Coupe d'Afrique des Nations.

Hormis les rares joueurs qui évoluent dans des clubs possédant des moyens importants, c'est seulement en participant aux regroupements de l'équipe nationale qu'ils peuvent jouir de conditions propices à la réalisation d'efforts physiques intenses (qualité et quantité de la nourriture, salubrité du logement, accès aux soins, qualité des infrastructures). Ces avantages matériels sont complétés par des primes qui permettent d'améliorer l'ordinaire et de se constituer une petite épargne. Toutefois, les ressources qu'apporte l'accès au niveau international ne s'arrêtent pas aux bénéfices matériels que l'on en retire, cette expérience les rapprochant de leurs compatriotes de la sélection nationale qui gagnent leur vie en Europe¹¹. Certes, certains d'entre eux (J. 1, J. 4) sont déjà en contact avec des amis qu'ils ont rencontrés plus jeunes dans un précédent club ou en centre de formation, et dont ils ont pu suivre de loin le cheminement qui les a conduits en Europe. Il convient cependant de ne pas sous-estimer les espoirs que les bonnes fortunes de leurs ex-coéquipiers ont pu soulever chez eux dans la mesure où ces derniers incarnent non pas la figure du champion héroïque mais une forme de réussite plus commune accomplie par des gens qui leur sont familiers parce qu'ils ont partagé à un moment donné leur quotidien. Complétant le large écho que les médias accordent aux prouesses sportives, aux revenus et au luxueux niveau de vie des footballeurs africains évoluant dans les meilleures équipes européennes (Poli, 2002 ; Takou, 2006), l'image de l'aisance matérielle que leurs amis expatriés donnent aux joueurs restés au pays éveille l'envie et le désir de partir. L'un d'entre eux se remémore l'impression que faisait sur lui un ancien coéquipier, ayant intégré le centre de formation d'un club français de Ligue 1, lorsqu'à dix-sept ans lui-même ne jouait encore qu'en troisième division au Bénin.

« À chaque fois que X venait en vacances, il avait des équipements tout neufs, il frottait beaucoup avec sa voiture, ça me tournait la tête. [...] Quand je le voyais, je me disais qu'il fallait que j'aille aussi en Europe, surtout en France comme lui. Je voulais aussi aller dans un centre de formation et revenir comme lui avec beaucoup de choses ».

Toutefois, les contacts établis avec les migrants au sein de la sélection nationale ne sont pas de même nature. Ces derniers remplissent à leur égard une fonction de tête de pont en matière d'information. C'est auprès d'eux que les internationaux novices se renseignent sur le fonctionnement du marché du travail sportif en Europe et récoltent des « tuyaux » sur des opportunités de recrutement. Il arrive aussi que leurs camarades évoluant en France les avertissent de l'intérêt que les dirigeants d'un club manifestent à leur égard, du suivi dont ils font l'objet, et qu'ils jouent le rôle d'entremetteur afin de faciliter leur recrutement.

Disputer des matchs internationaux leur permet de se connecter aux réseaux de transfert transnationaux. Ainsi, l'un d'eux prend un agent après avoir gagné une place de titulaire dans un grand club ivoirien avec qui il est en contrat (J. 2), un autre fait la même démarche après avoir été contacté par des clubs étrangers pendant la Coupe du Monde juniors aux Pays-Bas en 2005 (J. 1). Effectivement,

¹¹ Par exemple, le capitaine de la sélection lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2004 jouait depuis six ans en France, où il avait connu quatre clubs évoluant aux premier et deuxième niveaux de compétition. Lors de la CAN 2008, il évoluait en deuxième division au Portugal après une saison passée dans les Émirats.

leur présence dans ces grandes compétitions les expose aux regards attentifs des recruteurs ou des correspondants travaillant pour le compte de clubs européens et de quelques clubs majeurs du nord de l'Afrique ou des Émirats. C'est dans ces conditions que trois d'entre eux sont repérés (J. 3, J. 4, J. 5) mais ces préliminaires n'aboutissent pas toujours à des pourparlers (J. 4). De même, une sollicitation franche de la part d'un club français ne se concrétise pas forcément par un recrutement (J. 3). Hormis la multiplication des possibilités de rencontre avec des recruteurs, la participation aux matchs internationaux leur permet d'accroître leur réputation de joueurs talentueux et font d'eux, à ce titre, des destinataires privilégiés d'informations de la part de tiers reliés, de manière plus lâche, à des réseaux transnationaux de transfert : c'est de cette façon que trois d'entre eux sont prévenus de la tenue d'essais ou de tests de sélection à l'étranger (J. 3, J. 4, J. 6).

Le fait d'être retenu dans l'équipe du Bénin leur procure un autre atout qui va revêtir une importance considérable dès lors qu'ils vont faire du football un vecteur de migration vers l'Europe, bien que tous l'ignorent les premiers temps lorsqu'ils sont appelés par le sélectionneur national. Ils apprennent, peu après, que l'acquisition de la qualité d'international est requise, dans certains pays européens, pour échapper aux quotas de joueurs extracommunautaires. En France, il faut au moins une sélection, dans les catégories jeunes ou en équipe A. On voit là combien les opportunités de recrutement des joueurs de la périphérie dans les clubs européens sont redevables à la fois de réseaux sociaux, sous leur forme de circuits ou de chaînes d'entraide informelles, et de structures d'ordre économique-institutionnel.

En fin de compte, tous ces changements confortent leur conviction d'être arrivés à la pointe de l'élite du football béninois, persuadés qu'ils sont d'avoir les atouts suffisants pour jouer dans un championnat plus relevé en Europe. Parvenus au terme d'une socialisation anticipée (Merton, 1965) qui les a fait s'identifier totalement à leurs amis jouant en Europe, ils n'ont plus qu'une seule idée en tête : signer au plus vite un contrat avec un club européen, au point de décliner les propositions venant de clubs d'autres pays africains.

L'engagement dans une carrière sportive en Europe

Quand leur départ vers l'Europe se concrétise, on observe qu'il est redevable des stratégies des acteurs économiques dont l'intérêt est d'encourager la multiplication de l'offre de travail dans les pays bon marché. Si ces joueurs prennent la direction du centre de l'économie-monde du football, c'est parce qu'ils y sont appelés par des clubs sortis perdants de la segmentation du marché du travail, ou qu'ils sont attirés par des opérateurs de la périphérie, pour qui les transferts des footballeurs vers les clubs du centre sont une activité lucrative.

Or, la manière dont ils débudent leur carrière en France, entre dix-huit et vingt-deux ans, est étroitement dépendante de leur degré de connexion à ces circuits économiques. Sur ce plan, les situations sont très contrastées. Ceux qui sont convoyés jusque-là par le club qui leur a proposé de passer un test, bénéficient d'une prise en charge totale des coûts liés à leur voyage (transport, logement, nourriture, équipement) et d'une sécurité statutaire après la signature, à l'issue du test, d'un contrat de travail qui leur permet de régulariser leur situation admi-

nistrative au regard des lois sur le séjour des étrangers (J. 1, J. 2, J. 5, J. 6). Tout les oppose à ceux qui, faute d'avoir pu concrétiser un accord de transfert quand ils étaient bien vus par des clubs français ou égyptiens, partent en Espagne avec pour seuls atouts une lettre d'invitation délivrée par un agent de joueur avec qui ils n'ont jamais été directement en relation et d'un visa de trois mois (J. 3, J. 4). Dans ce cas, le voyage se fait dans des conditions difficiles car les joueurs doivent supporter tous les frais de l'aventure. En outre, ils s'exposent à de nombreux risques alors qu'ils n'ont aucune garantie sérieuse quant à l'accueil qui leur sera réservé une fois arrivés à bon port, et qu'ils ne savent encore moins ce qui les attend en cas d'échec. À leur arrivée, ils se retrouvent livrés à eux-mêmes, sans aucun soutien sur place, en l'absence de l'agent qui était censé les accueillir à Madrid et les aider à trouver une place dans un club.

Plus généralement, les rapports marchands raccordant le centre et la périphérie sont encastrés dans des structures culturelles qui pèsent sur la direction que prennent les mouvements migratoires, comme l'illustrent les relations tissées de longue date entre la France et l'Afrique de l'Ouest (Poli et Ravenel, 2005). Le test de détection organisé par un club français de Ligue 2 dans le cadre d'un jumelage entre deux communes, en France et au Bénin, l'activité de détection menée à Cotonou par un entraîneur béninois exerçant dans un centre de formation d'un club français de Ligue 1 ou les liens juridiques existant entre un club français de quatrième niveau et une académie de football située au Cameroun en portent la trace. Mais nul événement n'illustre mieux la force de rappel de ces facteurs culturels (affinités linguistiques, existence de groupes d'expatriés de part et d'autre¹²) que la mésaventure des joueurs partis en Espagne (J. 3, J. 4), contraints à un repli en France au bout de deux jours pour y trouver un soutien, dans l'impossibilité qu'ils étaient de se débrouiller dans un pays dont ils ne parlent pas la langue et où ils ne connaissent personne.

Pour autant, les quatre autres ne sont pas à l'abri des vicissitudes qui jalonnent les carrières des joueurs ordinaires, même si pour eux elles se produisent plus tard. L'euphorie qui les saisit quand, après avoir été admis dans un club professionnel en France, ils ont l'impression que leurs aspirations à la grandeur sportive et au confort matériel vont se réaliser, cède la place à la déception une fois que leur parcours prend un cours nettement moins favorable. C'est ce qui leur arrive quand ils découvrent qu'ils sont sous-payés par rapport à leurs coéquipiers français, si bien qu'ils finissent par quitter d'eux-mêmes le club qui les exploite (J. 6), ou bien quand des événements sportifs fâcheux les atteignent directement. C'est le cas lorsqu'ils se retrouvent durablement confinés dans l'équipe réserve d'un club professionnel (J. 2), font de fréquents séjours sur le banc des remplaçants (J. 1, J. 2), sont jugés trop peu performants à l'expiration du contrat (J. 1), ou sont dans l'incapacité physique de jouer pendant de longs mois suite à une grave blessure (J. 5, J. 6). De telles déconvenues sont susceptibles de hâter la dépréciation de leur valeur sportive et, en cas de franche rétrogradation, de leur fermer les portes de la sélection nationale ; ces deux conséquences se conjuguant pour rendre plus improbable l'éventualité

12 Selon l'INED, les Béninois vivant en France étaient un peu plus de 13 000 en 2007. L'année suivante, un peu plus de 3 300 personnes domiciliées au Bénin étaient inscrites au registre des Français établis hors de France (Source : Maison des Français de l'Étranger).

d'être appelés dans les championnats les plus convoités. Elles peuvent avoir des répercussions plus dramatiques encore en débouchant sur une période d'inactivité de plusieurs mois, pendant laquelle ils ne trouvent pas de club prêt à rémunérer leurs services à la hauteur de leurs espérances.

La fascination qu'exerce sur eux l'idée de réussite sportive et le fait qu'ils n'ont pas d'autres compétences que celles qui prévalent dans l'espace du football marchand font que ces événements pénibles ne les dissuadent cependant pas de chercher un autre club, avec lequel ils pourront tenter de monnayer une cote sportive à la baisse. Or, dans ces moments où ils font les frais de la logique hautement sélective qui structure le marché du travail sportif, la possibilité de continuer à marchander leurs talents de footballeurs dépend de leur capacité à mobiliser les réseaux dans lesquels ils sont insérés.

Ainsi, soit les footballeurs disposent d'une réputation suffisante, construite au cours de leur séjour en France, pour se raccorder d'eux-mêmes aux circuits économiques des divisions inférieures comprises entre le troisième et le cinquième niveau, soit ils disposent d'un réseau informel de solidarité auprès duquel ils sollicitent de l'aide afin de reprendre pied dans l'espace du football marchand. Dès lors, les amitiés qu'ils ont liées avec d'autres joueurs depuis qu'ils ont commencé à faire de ce sport une activité économique prennent une importance considérable. Parmi eux figurent en bonne place quelques-uns de leurs compatriotes installés en France. Le fait qu'ils ont eu l'occasion de les côtoyer au sein de la sélection nationale ou en club au Bénin leur permet de leur demander une assistance matérielle (J. 3, J. 4, J. 5, J. 6 : hébergement, nourriture et, parfois même, habillement).

Cette aide ne se borne pas à leur assurer de quoi subsister. Dans le cas des joueurs arrivés en France après leurs déboires en Espagne (J. 3, J. 4), ils ont pu bénéficier du soutien actif des parents – un couple franco-béninois installé en région parisienne – d'un de leurs coéquipiers de la sélection nationale. L'aide apportée a consisté à les mettre en relation avec des clubs susceptibles de les recruter, à leur trouver des tests, à les confier à un employeur qui, à leur tour, va les loger et les transporter jusqu'au stade. À défaut, ce couple va leur procurer un petit job leur apportant de menus revenus. Ils vont également faciliter la régularisation de leur situation administrative alors que l'absence de titre de séjour compromet leurs chances de s'insérer sur le marché du travail sportif. Toutefois, les contacts avec les employeurs du football marchand dont bénéficient ces joueurs sont circonscrits dans un espace géographique et à un niveau sportif relativement limités. En définitive, ils conduisent l'un dans un club de la région parisienne de septième niveau, en division régionale, où il jouera un peu moins d'une saison avant de se blesser, et l'autre dans un club d'une région voisine, situé au quatrième niveau national.

Parfois, ce sont des personnes rencontrées en France, – un compatriote ayant été, un temps, leur entraîneur en centre de formation ou un coéquipier connaissant une expérience migratoire semblable – qui leur viennent en aide après un coup dur (J. 5, J. 6). Dans un cas, elles leur procurent un toit, leur conseillent la prudence alors qu'ils sortent d'une longue période de convalescence, mettent à leur disposition des moyens matériels et des partenaires leur permettant de reprendre l'entraînement et les recommandent auprès d'employeurs potentiels.

Dans l'autre cas, elles leur transmettent des informations sur des opportunités d'embauche. Ainsi, l'un d'entre eux met à profit les liens qu'entretient un de ses camarades avec le recruteur d'une équipe d'outre-mer pour l'accompagner à la Réunion, tous frais payés, afin de passer un test dans un club « qui paye bien ». Finalement, il y restera deux ans.

À l'exception d'un joueur (J. 2) qui parvient à se maintenir en Ligue 2 après avoir évité un transfert qui l'aurait relégué au niveau inférieur, les cinq autres sont en situation de précarité qui les conduit, au mieux, à signer un contrat de courte durée avec une équipe évoluant entre le troisième et le cinquième niveau, ou, à défaut, à se fier à la parole d'un dirigeant de club s'engageant moralement, pour une durée qui ne dépasse guère une saison, à les payer de la main à la main un petit fixe et quelques primes de matchs qui, s'ils leur donnent la possibilité de pourvoir à leurs dépenses quotidiennes, leur permettent difficilement de se passer du soutien de leurs camarades dont ils restent dépendants.

Leurs visions de l'avenir

L'hétérogénéité de l'échantillon sur le plan de l'âge ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble sur les carrières des six footballeurs émigrés en Europe sachant que cette activité sportive peut continuer à être exercée sous sa forme lucrative un peu après trente ans, souvent bien avant pour les sans-grades. Ceci dit, la situation, précaire et/ou peu rémunératrice, dans laquelle ils se trouvent est assez conforme à celle des migrants avec la balle venus sur le vieux continent depuis un pays africain (Poli, 2010). Néanmoins, ils n'estiment pas leur sort suffisamment pénible pour tirer un bilan négatif de leur expérience de footballeur migrant en France. Même pour ceux dont la situation est objectivement la plus fragile, le fait d'avoir réussi à s'établir dans l'hexagone en tirant, vaillant que vaillant, des revenus de leur activité sportive et à obtenir un statut en règle vis-à-vis de l'administration française, est déjà un motif de satisfaction. Cela n'exclut pas cependant un sentiment de frustration chez ceux (J. 4, J. 5, J. 6) qui se doutent bien qu'ils ne connaîtront pas l'avenir footballistique radieux en lequel ils pouvaient encore croire quelques années auparavant, avant d'être sérieusement blessés au cours d'un match puis d'être relégués dans des clubs de troisième zone. Cela n'évacue pas non plus l'amertume qu'ils éprouvent en repensant à l'exploitation économique dont ils ont été victimes ou aux humiliations dont ils ont eu à souffrir en Europe et sur lesquelles, par pudeur, ils ne s'attardent pas ; pas plus que cela ne fait oublier à quelques-uns d'entre eux la gêne à laquelle ils ont été confrontés depuis leur arrivée en France. Mais, comparée à la misère que certains joueurs ont vécue en Afrique, leur situation actuelle leur paraît relativement satisfaisante, comme le rapporte l'un d'eux :

« Là-bas [au Bénin], c'est vraiment pire, tu te lèves le matin et tu ne sais même pas si tu vas pouvoir manger le soir ou pas, donc voilà quoi. Tu réfléchis entre acheter une paire de godasses et manger quoi, tu réfléchis tout le temps, tu fais des calculs tous les jours ».

Vivre en France dans ces conditions est déjà, à leurs yeux, une promotion sociale : faute d'avoir pu se faire un nom dans le football hexagonal ou, du moins, d'avoir atteint son sommet, ils sont contraints de revoir les critères à l'aune desquels ils comptaient apprécier, par anticipation, la réussite de leur migration. Si, désormais, ils considèrent qu'ils ont une position enviable par

rapport à leurs compatriotes restés au pays, surtout en se souvenant de ce qu'était leur niveau de vie en Afrique, c'est peut-être aussi un moyen pour eux de se rassurer en se disant que leur effort n'a pas été vain. C'est en particulier le cas du plus âgé d'entre eux qui, à trente-et-un ans, estime qu'il s'en sort finalement bien, alors même que son activité de footballeur, en plein déclin, ne lui procure plus de revenus significatifs. Installé dans l'ouest de la France avec son épouse française, il dispose d'un certain confort (voiture, camion) et a pu amasser assez d'argent pour ouvrir un commerce alimentaire et envisager de bâtir une maison, en France et au Bénin, tout en continuant à aider financièrement ses parents restés au pays.

Cependant, tous n'ont pas perdu l'espoir de mettre davantage en valeur leurs talents de footballeurs. Les plus jeunes d'entre eux qui ont réussi à conserver un lien avec le circuit professionnel (J. 1, J. 2, J. 3) rêvent toujours d'accéder à des championnats plus cotés : que cela soit en France, dans un club de Ligue 1 ou de Ligue 2, ou même, pour les plus ambitieux, dans les pays les plus en vus du football européen, en Angleterre ou en Espagne. Le fait de disposer d'un recul de trois ans par rapport à la date de l'enquête incline pourtant à souligner le caractère illusoire de cette ambition : en 2012 un seul d'entre eux évolue en ligue professionnelle, le second ayant dû changer d'équipe pour continuer à jouer dans un championnat de quatrième niveau, tandis que le dernier, après un court séjour au Qatar, a dû se replier dans un club situé au cinquième niveau, d'où il lui sera difficile d'attirer l'attention d'une équipe de meilleur rang sur le plan sportif, capable de lui offrir une reconnaissance plus rémunératrice.

Conclusion

Quel avenir un jeune joueur africain désireux de monnayer ses talents auprès des clubs de football peut-il aujourd'hui espérer avoir en migrant en Europe ? Les difficultés inhérentes à l'espace très sélectif du football marchand ont des conséquences qui sont, souvent, plus dommageables pour les jeunes migrants en provenance d'Afrique de l'Ouest que pour les autochtones car, généralement, ils ne disposent pas des mêmes moyens pour en amortir, au moins pendant quelque temps, l'impact. Et si, comme dans le cas des joueurs interviewés, la solidarité dont ils bénéficient leur évite d'être totalement exclus du marché du travail sportif, elle les installe dans une dépendance durable à l'égard de ceux qui leur apportent un secours régulier. Certes, la pénibilité des situations décrites dans cet article n'atteint pas l'intensité des épreuves auxquelles sont soumis les footballeurs africains livrés à eux-mêmes, souvent très jeunes, dans un pays où ils n'ont pas de soutien. Cela étant, tous ces tourments puisent dans la même source, à savoir, la disponibilité en abondance d'une main-d'œuvre vulnérable qui permet aux clubs-employeurs de se séparer très rapidement des joueurs dès que ceux-ci ne font plus l'affaire tant il est aisé, pour eux, de les remplacer.

Or, cet afflux, on l'a vu, est étroitement lié à la perspective de gagner en Europe une promotion sociale par le football, en laquelle ils veulent croire. Si l'on peut penser que des événements de diverses natures peuvent susciter leurs projets migratoires, dans le cas des six joueurs béninois interviewés, l'élévation de leurs aspirations date de leur insertion précoce dans une équipe de premier niveau en Afrique et, plus sûrement, de leur participation à des compétitions

internationales, qui les branche sur des circuits reliés à des championnats plus cotés et plus richement dotés, en même temps qu'elle consolide leur vocation de joueurs professionnels appelés à tenter l'aventure européenne. Que ceux-ci rencontrent tôt ou tard des difficultés qui contrarient grandement leurs espérances ne change rien à l'affaire. Ce ne sont pas des acteurs rationnels qui subordonnent leurs conduites à un calcul économique visant à déterminer la rentabilité de leurs choix. Les préoccupations directement économiques sont balayées par la fascination qu'ils éprouvent pour la réussite sportive et le prestige qu'a acquis à leurs yeux le footballeur qui se taille une réputation en brillant dans les plus grandes compétitions. C'est que trouver de quoi vivre ne se résume pas à percevoir des revenus suffisants pour subvenir à ses besoins, encore faut-il investir de sens une activité qui laisse espérer pouvoir se grandir aux yeux d'autrui (Fouquet, 2007). Par ailleurs, le fait d'avoir tout sacrifié, et assez tôt, au football est une source de fragilité évidente, comme l'a noté Schotté (2008) à propos des coureurs marocains essayant de vivre de leurs talents athlétiques en France. En l'absence d'une formation adéquate, ils ne disposent d'aucune autre compétence spécialisée qui leur donnerait la possibilité de sortir de l'espace du football marchand où ils sont enfermés et d'être ainsi mieux armés pour affronter des lendemains qui déchantent. Ils sont donc contraints de s'en remettre à la chance, attendant d'un concours de circonstances favorables l'occasion d'obtenir une meilleure reconnaissance de leurs talents de footballeur.

Dès lors, on peut donc se demander avec quelque inquiétude comment ils vont pouvoir aborder leur retraite sportive, surtout que certains d'entre eux semblent tentés de se reconvertir dans le milieu du football. En effet, au discours dépréciant le niveau du football béninois répond le désir de contribuer à sa structuration en multipliant les académies de football, ce qui a été amorcé depuis 2009 par plusieurs joueurs passés par la sélection nationale. Outre le fait que pour en faire un dispositif de placement efficace, il est nécessaire de mobiliser un capital important et de disposer d'une implantation internationale que peu de joueurs béninois possèdent, le danger est qu'en suscitant de nouvelles vocations de footballeurs professionnels chez leurs cadets, ils contribuent à amplifier les conditions sociales qui sont au principe du malheur des nombreux joueurs africains qui aspirent à venir en Europe pour vivre du football.

❖ Références bibliographiques

Abott Andrew (2001) *Time matters. On theory and method*, Chicago, The University of Chicago Press, 318 p.

Becker Howard (1985) *Outsiders*, Paris, Anne-Marie Métailleur, 248 p.

Besson Roger, Poli Raffaëlle et Ravenel Loïc (2010) Comprendre les mécanismes des migrations « glo-balles » africaines. Les trajectoires transnationales et la diversification des filières, *Afrique contemporaine*, 233 (1), pp. 63-76.

Boli Claude (2010a) Les footballeurs noirs africains en France des années cinquante à nos jours, *Hommes et Migrations*, 1285, pp. 14-30.

Boli Claude (2010b) La migration des footballeurs africains en France. Le cas des Ivoiriens (1957-2010), *Hommes et Migrations*, 1285, pp. 58-64.

Bourg Jean-François et Gouguet Jean-Jacques (2007) *Économie politique du sport professionnel*, Paris, Vuibert, 310 p.

Braudel Fernand (1985) *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 120 p.

Deville-Danthu Bernadette (1997) *Le Sport en noir et blanc, du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan, 543 p.

Dietschy Paul (2010) Histoire des premières migrations de joueurs africains en Europe. Entre assimilation, affirmation et déracinement, *Afrique contemporaine*, 233 (1), pp. 35-48.

Faist Thomas (2000) Transnationalization in international migration: implications for the study of citizenship and culture, *Ethnic and racial studies*, 23 (2), pp. 189-222.

Fouquet Thomas (2007) Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain, *revue Autrepart*, 41 (1), p. 83-98.

Frenkiel Stanislas (2008) L'élaboration du projet migratoire des footballeurs algériens. Entre conditionnements sociaux et contextes politiques fédéraux (1944-1962), *Migrance*, 29, pp. 34-44.

Granovetter Mark (1985) Economic action and social structure: the problem of embeddedness, *American Journal of Sociology*, 91 (3), p. 481-510.

Hily Marie-Antoinette, Berthomière William et Mihaylova Dimitrina (2004) La notion de « réseaux sociaux » en migration, *Hommes et Migrations*, 1250, pp. 6-23.

Hughes Everett (1955) The Making of a Physician: General Statement of Ideas and Problems, *Human Organization*, 14 (4), pp. 21-25.

Lanfranchi Pierre and Taylor Matthew (2004) Bosman: a real revolution?, in Jean-Jacques Gouguet Éd., *Le sport professionnel après l'arrêt Bosman : une analyse économique internationale*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, pp. 95-111.

Lanfranchi Pierre and Taylor Matthew (2001) *Moving with the ball. The migration of professional footballers*, Oxford, Berg, 273 p.

Martiniello Marco et Rea Andrea (2011) Des flux migratoires aux carrières migratoires, *SociologieS*, Dossier « Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines », [en ligne]. URL : <http://sociologies.revues.org/3694>

Massey Douglas S., Arango Joaquin, Graeme Hugo, Kouaouci Ali, Pellegrino Adela and Taylor J. Edward (1993) Theories of International Migration: A Review and Appraisal, *Population and Development Review*, 19 (3), pp. 431-466.

Mc Govern Patrick (2002) Globalization or internationalisation? Foreign footballers in the English League, 1946-1995, *Sociology*, 36 (1), pp. 22-42.

Mead George Herbert (1963) *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 332 p.

Merton Robert King (1965) *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 514 p.

Poli Raffaële (2010) *Le marché des footballeurs, réseaux et circuits dans l'économie globale*, Bern, Peter Lang, 164 p.

Poli Raffaële (2009) L'Afrique dans le marché mondial du football : les migrations de joueurs entre espoirs et réalités, *Géo-Regards*, 2, pp. 103-112.

Poli Raffaële (2005) Les professionnels africains dans les clubs suisses de football. Des « pionniers » maghrébins à l'exode et à la circulation des joueurs d'Afrique noire (1960-2002), in Sandra Bott, Thomas David, Claude Lützeltschwab et Janick Marina Schaufelbuehl Eds., *Suisse-Afrique (18^e-20^e siècles) : De la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, pp. 283-296.

Poli Raffaële (2004) *Les migrations internationales des footballeurs. Trajectoires de joueurs camerounais en Suisse*, Neuchâtel, CIES, 157 p.

Poli Raffaële (2002) *Le football en Côte d'Ivoire. Organisation spatiale et pratiques urbaines*, Neuchâtel, CIES, 140 p.

Poli Raffaële et Ravenel Loïc (2005) Les frontières de la libre circulation dans le football européen : vers une mondialisation des flux des joueurs ?, *Espace populations sociétés*, 2, pp. 293-303.

Poli Raffaële, Ravenel Loïc et Besson Roger (2010) Les trajectoires des footballeurs africains à la lumière de la mondialisation, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 250, pp. 235-252.

Portes Alejandro (Ed.) (1995) *The economic sociology of immigration*, New-York, Russel Sage Foundation, 310 p.

Potot Swanie (2006) Le réseau migrant : une organisation entre solidarité communautaire et « zone de libre échange », *Migrations société*, 105-106, pp. 49-74.

Schotté Manuel (2008) La condition athlétique. Ethnographie du quotidien de coureurs professionnels immigrés, *Genèses*, 71 (2), pp. 84-105.

Takou Théodore (2006) La figure du footballeur camerounais. Société, dissidence, pouvoir et argent dans les villes camerounaises. Les imaginaires populaires urbains et l'entrée en scène de nouvelles élites : les footballeurs camerounais, in Roger Noutcha Éd., *Le Sport au pluriel. Approches sociologique et politique des pratiques*, Strasbourg, Université Marc Bloch, pp. 261-286.

Wallerstein Immanuel (2009) *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte, 173 p.